



Appel à projets : le Fonds SEA pour la transition des territoires apporte son soutien à l'agriculture locale et durable

Le Fonds SEA pour la transition des territoires porté par LISEA, concessionnaire de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) et MESEA, mainteneur de la ligne, lance la deuxième édition de son appel à projets « Soutenir l'agriculture locale et durable » à destination des exploitants agricoles, associations et porteurs de projets des six départements traversés par la LGV SEA.

Avec un budget de 800 000 euros, cet appel à projets permet d'accompagner l'accélération de la transition agro-écologique et solidaire des territoires traversés par la LGV (Gironde, Charente, Charente-Maritime, Vienne, Indre-et-Loire, Deux-Sèvres). Une action concrète en cohérence avec les besoins des territoires et les politiques publiques nationales et européennes dédiées à la transition écologique et énergétique.

Trois axes d'intervention

Trois axes d'intervention ont été définis :

- « La performance environnementale des exploitations agricoles » qui cible des actions concrètes et pérennes d'amélioration du paysage et des pratiques agricoles à l'échelle d'une exploitation.
- « Le développement local et solidaire des filières maraîchères et légumineuses pour l'alimentation humaine » qui cible des actions collectives et vise la mutualisation des besoins et des ressources des producteurs et des SIAE (Structure d'insertion pour l'activité économique), leur montée en compétences techniques et la construction de modèles économiques assurant la pérennité des filières.
- « La recherche et l'expérimentation pour relocaliser la filière protéines végétales » qui cible des actions de recherche et d'expérimentation portées par des projets ayant pour objectif le déploiement de pratiques structurantes à l'échelle des territoires.

Répondre aux enjeux de transition écologique et solidaire du monde agricole

Le secteur agricole présente de multiples enjeux pour la transition écologique et solidaire des territoires. Pilier de l'alimentation, support d'insertion sociale et professionnelle, il est en interaction directe avec la biodiversité et les ressources naturelles, et représente près de 28% des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine (chiffres 2019 [Néo Terra](#)). L'évolution des pratiques agricoles, la recherche, l'innovation, les partenariats et le partage des connaissances sont autant de leviers à activer pour accompagner la transition écologique de l'agriculture.

1 300 000 d'euros alloués en faveur de la transition agro-écologique et solidaire depuis 2021

Avec la première édition de cet appel à projets lancée en avril 2021, dotée d'une enveloppe de 500 000 euros, au total, 1 300 000 d'euros ont été alloués par le Fonds SEA en faveur de la transition agro-écologique et solidaire depuis 2021.

Modalités de candidature et contact pour les porteurs de projets

- L'appel à projets et les modalités de dépôt des candidatures sont consultables sur : <https://www.lisea.fr/fonds-sea-pour-la-transition-des-territoires/>
- Date limite de dépôt des candidatures : 9 juillet 2023.
- Instruction des dossiers de candidature et pré-sélection : 10 juillet au 30 octobre 2023.
- Sélection par le conseil d'administration : novembre 2023.
- Contact : Lise BESNAS-DAUCHET – Responsable du Fonds SEA - 06 27 81 47 74 – fonds-sea@lisea.fr

A propos du Fonds SEA pour la transition des territoires : Créé en 2021 à l'initiative de [LISEA](#), concessionnaire de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA), et de [MESEA](#), mainteneur de la ligne, le [Fonds SEA pour la transition des territoires](#) est doté d'une enveloppe de 3,4 millions d'euros jusqu'en 2026. Il a pour vocation de soutenir des projets en lien avec l'insertion sociale et professionnelle, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la préservation de la biodiversité. Le Fonds SEA concentre son action sur les enjeux de transition écologique et solidaire des secteurs de l'agriculture et du bâtiment. En 2022, 1 M€ ont été investis en faveur du bâtiment durable. Son action intervient en cohérence avec les politiques publiques et en complémentarité avec les dispositifs d'accompagnement existants. Il traduit l'engagement que prennent, sur le long terme, LISEA et MESEA auprès des acteurs des territoires traversés par la LGV SEA.

Contact presse

Victoria SACX – Responsable communication et relations institutionnelles - 07 52 60 06 73 – victoria.sacx@lisea.fr